

# *Au Puits de La Paracha*

*Pensées recueillies  
de Rabbi  
Elimelech  
Biderman Chlita*

*Vaéra*



## Paracha Vaéra

« C'est Moi, Hachem, Je vous ai fait sortir... » :  
Grâce à la Emouna dans la Providence Divine,  
l'homme sort de ses épreuves

« **E**t vous savez que c'est Moi Hachem  
votre D. qui vous ai fait sortir du  
joug de l'Egypte. » (6, 7)

Les livres saints (cf. Sefat Emet Vaéra 5634) expliquent que rien que le fait d'avoir connaissance de cette vérité que "c'est Moi Hachem" fait sortir l'homme de ses épreuves, de son asservissement et de ses mauvaises tendances. Car grâce à cette foi, il sait que c'est Hachem qui le conduit à chaque instant et que tout ce qui lui arrive provient de Lui. Dès lors, ni souffrance, ni épreuve ne le frappent plus. Seuls la bonté, la bénédiction et le délice l'accompagnent. Rabbi Its'hak Eïzik de Kamarna a déclaré un jour : « Croyez-moi, mes chers amis (après toutes les persécutions et les peines que j'ai endurées), si je n'avais pas été convaincu que dans chacun de mes gestes Hachem est présent et que sa Présence s'étend à chaque détail, j'aurais depuis longtemps été perdu de ce monde à cause du manque, de la pauvreté, des souffrances de l'exil et des affronts, ces derniers étant les pires de tous du fait de la peine qu'ils entraînent. Mais le Saint-Béni-Soit-Il m'aide en faisant en sorte que je ne sente rien car à chaque geste il me redonne la vie, si bien que je ne ressens même pas leur existence ni leur ampleur. » Et lorsqu'un homme est sincèrement convaincu qu'il n'existe rien dans le monde en dehors du Créateur, tous les décrets rigoureux s'adoucissent

grâce à la lumière de la Emouna et il n'a même plus besoin de supplier ni de prier. Grâce à cette foi, la bonté d'Hachem se dévoile sur le champ.

Rav Yaakov Vav de Jérusalem raconta l'histoire prodigieuse guidée par la Providence Divine qui lui arriva voici environ un an et demi pendant l'été 5778. Son fils âgé de douze ans s'était fixé d'étudier avec un camarade de son âge chaque matin à sept heures (avant de se rendre au Talmud Torah). Un soir, ils prirent part tous deux à une petite fête qui se termina assez tard dans la nuit. Ils se demandèrent alors s'il y avait lieu d'annuler pour une fois leur étude quotidienne du matin, mais ils décidèrent finalement de la maintenir. Cependant, par crainte que l'un d'entre eux ne réussisse pas à se réveiller, ils convinrent que le premier qui se réveillerait appellerait le deuxième au téléphone.

Le lendemain, l'un des deux enfants se réveilla à 6h45 et se hâta d'appeler son ami. Ce dernier profondément endormi n'entendit rien. Néanmoins, sa mère se réveilla par le bruit de la sonnerie et, ne sachant pas qui appelait à une heure aussi matinale, elle se dépêcha de se lever pour répondre (il est probable que si elle avait eu connaissance de ce que les deux garçons avaient convenu, elle n'aurait pas répondu et aurait au contraire, laissé son fils bien aimé dormir du fait de sa grande fatigue).

Le téléphone se trouvant dans la pièce attenante à la terrasse, dès qu'elle arriva



pour décrocher, elle vit son jeune fils de trois ans (qui s'était réveillé encore plus tôt) assis sur la rambarde un pied à l'intérieur et l'autre à l'extérieur, alors que leur appartement était situé au cinquième étage. Qui sait ce qui aurait pu arriver sans la décision des deux enfants de maintenir leur étude journalière à tout prix malgré leur fatigue !

Quelle prodigieuse providence en outre fit que la mère ignorait tout ce que les deux garçons avaient convenu, que le téléphone se trouvait à proximité de la terrasse et que son fils ne se réveilla pas !

Combien grandes sont les actions d'Hachem ! En outre, cette histoire nous montre la force de l'assiduité et de la persévérance dans nos bonnes résolutions.

Voyons donc ce que le Chem Michemouël écrit à propos du verset : « *Plus ils les persécutèrent, plus ils se multiplièrent et plus ils se renforcèrent* » (1, 12) : « Rachi explique : dans tout ce qu'ils s'ingénierent à les persécuter, le Saint-Béni-Soit-Il s'ingénia en retour à les faire proliférer et se renforcer. Ce qui signifie que dès qu'ils décidèrent de les persécuter, cela leur fut compté comme s'ils avaient déjà exécuté leurs mauvais desseins. Car chez un idolâtre, Hachem compte la mauvaise résolution comme un fait accompli (Yérouchalmi Péa 1, 1). C'est pour cela qu'immédiatement après avoir pris leurs cruels décrets, Hachem transforma le cours naturel des choses et créa des Bné Israël avec un corps nouveau qui leur permettait d'engendrer six enfants à chaque grossesse, ce qui

n'avait jamais eu lieu jusqu'alors, et "*Plus ils les persécutèrent, plus ils se multiplièrent (...)*". » Le Chem Michemouël conclut alors : « Chacun pourra faire un raisonnement a fortiori pour lui-même : si déjà à cause des mauvaises pensées des Egyptiens, le Saint-Béni-Soit-Il modifia le corps des juifs, à plus forte raison lorsqu'un juif prend sur lui une bonne résolution qui l'incite à mieux étudier et à servir Hachem, il est certain que le Très-Haut le transformera sur le champ en un autre homme tant dans le domaine spirituel que matériel. »

Rapportons également l'histoire qui suit, qui illustre la force de l'assiduité : voici plusieurs années, un Avrekh de Bné Brak fut confronté à la difficulté de devoir marier l'un de ses enfants alors qu'il ne possédait aucune ressource. Sans autre alternative, il décida de tenter sa chance aux Etats-Unis et, de solliciter la générosité de ses coreligionnaires américains et de leur demander de prendre part à cette Mitsva de "Hakhnassat Kala" (financement des frais du mariage).

Avant de se mettre en route, il se rendit chez son Rav afin d'obtenir sa bénédiction. Outre le fait qu'il lui accordât de plein cœur, ce dernier lui fit deux recommandations : premièrement, conserver coûte que coûte le temps d'étude de la Torah qu'il s'est fixé, bien qu'il se trouve dans une terre étrangère. Deuxièmement, manifester à ses donateurs la même reconnaissance qu'il s'agisse d'un don de cinq cent mille



dollars, de cinquante mille dollars ou d'un demi-dollar.

Au cours de son voyage, ce Talmid 'Hakham réalisa que s'il avait été doté de capacités exceptionnelles pour étudier la Torah, tel n'était pas le cas en ce qui concernait la collecte de fonds. Jour après jour, la tâche devenait de plus en plus difficile. Pourtant, sa résolution de respecter l'ordre de son Maître était ferme : conserver le temps fixé pour l'étude de la Torah et remercier même ceux qui lui faisaient don d'un demi-dollar.

A l'approche de la fin de son séjour aux Etats-Unis, un de ses amis l'envoya dans un endroit un peu éloigné dont les riches habitants étaient "sensiblement" différents du public religieux auquel il était habitué. Au début, pas un seul ne lui ouvrit sa porte, jusqu'à ce que dans l'une des maisons, un énorme chien l'accueillit en aboyant. N'étant pas habitué à ce genre de rencontre, d'autant plus qu'il s'agissait d'un chien presque de la taille d'un homme, il prit ses jambes à son cou sans demander son reste. Dans sa course, Il entendit néanmoins que le maître de maison l'appelait en l'invitant à entrer chez lui sans crainte. En pénétrant dans son palais, il trouva le riche assis les pieds en l'air qui lui demandait l'objet de sa visite.

« Je suis pauvre, lui répondit le Talmid 'Hakham, mon fils est sur le point de se marier et nous n'avons pas de quoi commencer. »

Le riche sortit un billet de dix dollars

qu'il confia à son chien en lui ordonnant de le remettre au Talmid 'Hakham. Le sang de ce dernier ne fit qu'un tour. Comme s'il ne suffisait pas de recevoir un don aussi dérisoire, il fallait en plus qu'il lui fût donné par un chien ! Mais sur le champ, il se souvint de l'ordre de son Maître et se répandit en éloges sur la générosité du donateur en le bénissant que ce mérite le protège à tout jamais. Il se rappela en outre qu'à peine quelques heures auparavant, il avait étudié une page de Guemara (Baba Kama 15b) traitant du sujet de celui qui élève un "chien méchant" chez lui, et il s'adressa au riche (dans un anglais bancal), en lui disant : « Ce chien est un bon chien. Le Talmud rapporte en effet le cas d'un chien méchant. On comprend de cela qu'il existe dans le monde également de bons chiens. De quel chien s'agit-il ? D'un chien comme le vôtre qui distribue l'aumône aux nécessiteux ! »

L'homme réfléchit un instant et lui demanda un service : « Va frapper à la porte d'en face et répète au maître des lieux ce que tu viens de me dire ! »

Une fois de plus, le Talmid 'Hakham se fit violence : « Est-ce pour dix malheureux dollars que je vais le servir sans limite ? » Mais cela aussi faisait partie de l'ordre qu'il avait reçu, car pour un don de cinq mille dollars, il aurait été frapper à la porte du voisin d'en face. Il était donc tenu de le faire aussi pour dix dollars.

Celui qui vint lui ouvrir était un juif âgé. Le Talmid 'Hakham lui dit : « Le Talmud rapporte le cas d'un chien méchant. On



en déduit de cela qu'il existe dans le monde également un bon chien et de quoi s'agit-il ? Du chien du voisin d'en face qui m'a fait don d'une aumône ! »'

A peine eut-il prononcé ces mots que le visage du vieillard s'illumina et il lui dit : « Appelle mon gendre qui habit la maison d'en face ! » Le Talmid 'Hakham s'exécuta. Le gendre entra chez son beau-père et les deux hommes tombèrent dans les bras l'un de l'autre en s'embrassant. Le Talmid 'Hakham assista à la scène sans comprendre l'énigme qui se déroulait sous ses yeux jusqu'à ce que le gendre lui en dévoila l'explication : « Mon beau-père appartient à la génération d'avant. C'est pourquoi il s'irrita contre moi lorsque je fis l'acquisition du chien que tu connais. Depuis lors, il ne m'adressait plus la parole ni en bien ni en mal, jusqu'à ce que tu arrives et que tu lui démontres à partir du Talmud qu'il existe aussi de bons chiens et que le mien compte parmi eux. Cela l'a rasséréner et grâce à toi, l'entente est revenue entre nous. »

Tout à leur joie, ils lui remirent tous les deux un chèque signé d'un montant de dix-huit mille dollars. Lorsqu'il fut de retour en Eretz Israël, le Talmid 'Hakham retourna chez son Rav et lui raconta toute l'histoire.

« Qu'as-tu appris de cela ?, lui demanda ce dernier.

- Qu'il faut toujours parler en bien, sereinement et avec respect aux gens, répondit-il.

- Il me semble, pour ma part, que tout

cela montre la force de l'assiduité dans l'étude de la Torah. Tu as pris sur toi d'étudier chaque jour la Guemara. Le Ciel a fait en sorte que ce jour-là, tu étudies précisément ce sujet et c'est grâce à cela que tu as reçu l'argent dont tu avais besoin. »

Voilà plusieurs années, à Londres, un enfant juif fut atteint de la terrible maladie (que D. préserve). La première fois qu'il vint à l'hôpital pour y subir le traitement nécessaire, le médecin lui ordonna de se dévêtir entièrement pour revêtir les habits de l'hôpital. L'enfant supplia alors qu'on lui permette de garder son Talith et réussit finalement à attendrir l'obstination du médecin qui lui donna l'autorisation de ne conserver que ce vêtement sur lui (le reste des vêtements étant ceux de l'hôpital).

Lors d'une de ses visites, le médecin habituel était absent. Celui qui le remplaçait qui ne savait rien de tout ce qui se passait, refusa de s'occuper de l'enfant tant qu'il portait son Talith bien que ce dernier lui dit avoir obtenu une autorisation spéciale. Les parents téléphonèrent à un Rav qui leur dit que l'enfant était tenu d'enlever le Talith. Mais celui-ci s'obstina et ils finirent par quitter les lieux sans traitement. Après minuit, l'hôpital téléphona en catastrophe aux parents et leur demanda d'amener d'urgence leur fils qui avait subi son traitement régulier aujourd'hui : il y avait eu une erreur et sa vie était en danger s'il ne venait pas sur le champ.

L'ampleur du miracle qui avait eu lieu se révéla soudain. Par le mérite de sa



persévérance à accomplir cette Mitsva du Talith sans compromis, l'enfant n'avait pas été traité ce jour-là et il eut ainsi la vie sauve (deux non-juifs périrent ce jour-là victimes de cette erreur).

L'histoire suivante se déroula dans une ville célèbre. Dans cet endroit, comme dans beaucoup d'autres le jour de Sim'hat Torah on avait la coutume de mettre en place un officiant particulièrement doué pour le chant afin d'appeler à la lecture de la Torah le 'Hatane Torah (celui qui finira la lecture de toute la Torah, n.d.t) et le 'Hatane Béréchit (celui qui recommencera la lecture de toute la Torah, n.d.t), en chantant la formule du rituel "Mi Réchoute" (dans le rite achkénaze, n.d.t) sur un air particulier. Dans cet endroit également, un juif avait cette fonction depuis trente ans. Au beau milieu de 'Hol Hamoëd Soucot, le Gabai de la synagogue s'adressa à lui et lui fit savoir que lors d'une 'réunion', il fut décidé que cette année il avait le droit d'appeler uniquement le 'Hatane Torah mais pas le 'Hatane Béréchit, ce rôle ayant été attribué à une autre personne qui le remplacerait. Le malheureux qui occupait cette fonction depuis trente ans, était bouleversé et incrédule : qu'avait-il fait de mal pour qu'on lui dérobe ce mérite ? Il n'en dormit plus la nuit et ne trouvait pas non plus de répit pendant la journée. Le jour 'J' arriva. Lorsqu'il eut annoncé le 'Hatane Torah et que ce fut le moment d'appeler le 'Hatane Béréchit, il céda la place à son remplaçant. Ce dernier qui assumait ce rôle pour la première fois se trompa à plusieurs reprises dans les airs d'usage et notre ami

expérimenté dans cette fonction, le corrigea à chaque fois, jusqu'à que l'officiant parvienne à l'appel proprement dit et qu'il annonça en chantant : "que monte ... que monte... que monte" et voilà qu'il entendit... son propre nom ! Il comprit alors que ses fils et ses gendres lui avaient acheté la montée du 'Hatane Béréchit et avaient tenu à garder le secret pour lui faire une surprise. Il réalisa que toute sa peine et ses insomnies avaient été vaines et se moqua de lui-même. Ce qui était arrivé depuis le début était pour son bien. Il était, en effet, impossible qu'il s'appelle lui-même à la Torah et c'est à cette fin que l'on avait été forcé de nommer une autre personne afin de lui faire cet honneur. Soyons nous-mêmes assez intelligents pour nous abstenir de pleurer à chaque fois qu'il nous manque quelque chose ou sur les affronts que nous subissons en sachant que c'est précisément grâce à eux que l'on nous prépare tout le bien et les bénédictions qui nous sont destinés. Ce qui précède permet d'expliquer, poursuit Rabbi Eïzik de Kamarna, le verset à la fin de la Paracha précédente (Chemot 5, 22) : « *Moché revint vers Hachem et Lui dit : "Hachem pourquoi as-Tu fait du mal à ce peuple et pourquoi m'as-Tu envoyé ?" »* Ce que voulait signifier Moché en demandant: « *pourquoi as-Tu fait du mal à ce peuple* » était que sous le poids écrasant de l'esclavage, la foi du peuple était affaiblie et dans ces conditions, les Bné Israël perdaient le mérite d'être délivrés. Dès lors, si la Emouna était absente, Moché demanda "pourquoi m'as-Tu envoyé" en vain



puisque sans Emouna, ils ne pourront pas être délivrés.

Le Toldot Yossef (Parachat Michpatim) écrit à ce sujet : « J'ai entendu de mon Maître (le Baal Chem Tov) que si, dans le Ciel, on veut punir quelqu'un qui le mérite, on lui enlève sa confiance en D., car lorsqu'un homme a confiance en Hachem et dans Sa Providence, aucune force au monde ne peut lui nuire. » D'après cela, celui qui se renforce dans sa foi et sa confiance en D. ne trébuchera jamais.

Le Sefat Emet rapporte également au nom de son grand-père le 'Hidouché Harim à propos du verset « Béni soit celui qui place sa confiance en Hachem et dont Hachem est son appui » (Jérémie 17, 7) que selon la mesure avec laquelle un homme place sa confiance en D., il reçoit dans la même proportion l'appui d'Hachem. Car la confiance en D. à elle seule est source d'une grande délivrance.

Un juif se rendit un jour chez le Rav de Nach'hiz et se plaignit d'être malade et d'avoir besoin de soins. « Rends-toi chez le médecin d'Anipoli et il te guérira », lui conseilla le Rav.

Après quelques jours, l'homme revint chez le Rabbi en prétendant qu'il avait voyagé à Anipoli mais qu'il n'y avait aucun médecin dans cette ville.

« Que font les habitants de cette ville lorsqu'ils sont malades ?, lui demanda le Rabbi.

- Ils se tournent vers Hachem, le médecin Tout-Puissant, lui répondit-il.

- Mon intention en t'envoyant chez leur médecin, le Roi des rois, le Saint-Béni-Soit-Il, était que tu comprennes qu'aucun médecin ne peut te venir en aide, en dehors de Lui et que tu pries et espères en Lui. De cette manière, tu retrouveras une parfaite santé. »

Rabbi Guédalia Moché de Zvil raconta une fois qu'il connaissait personnellement les habitants d'une certaine ville qui ne possédait qu'un seul médecin et un seul pharmacien. De ce fait, les deux hommes en profitaient pour fixer des prix exorbitants tant pour les consultations que pour les médicaments. Les habitants se réunirent en "conseil d'urgence" et décidèrent que dorénavant, ils n'auraient plus recours à eux. Mais quiconque aurait un malade dans sa maison se répandrait en supplices pour demander "Guéris-nous Hachem et nous serons guéris". Et le véritable Médecin le guérirait. Au terme d'un an, ils firent le bilan et s'aperçurent qu'aucun des habitants de la ville n'était décédé dans l'année écoulée à l'exception du médecin et du pharmacien. Cela nous enseigne que celui qui prie du fond du cœur avec une foi toute simple dans le Créateur du monde sera préservé de tout mal.

**De l'importance des affronts et de leur part dans la délivrance des épreuves**

« Pharaon parla à Moché et à Aharon afin qu'ils ordonnent aux Bné Israël et à Pharaon, roi d'Egypte. » (6, 13)

Et Rachi d'expliquer : « Il leur ordonna de s'adresser à lui (Pharaon) avec respect. »



Voici ce que le 'Hatam Sofer écrit en reprenant le commentaire de Rachi : « Il sembla qu'Hachem voulait les mettre en garde (Moché et Aharon) afin qu'ils ne lui fassent pas un affront qui aurait permis à ses fautes d'être expiées, ce qui aurait compromis l'accomplissement des plaies qu'il méritait. » On peut déduire des paroles du 'Hatam Sofer que si Pharaon l'impie qui était responsable de l'asservissement de six cent mille juifs et leur faisait subir des souffrances incommensurables et qui méritait de fait d'être châtié comme il se doit, aurait pu être exempté de toutes les plaies grâce à un léger manque de respect à son égard, combien plus ce qu'il peut en être nous concernant. En effet, il est certain que même le plus misérable des juifs est loin d'être aussi méchant que Pharaon. Il est dès lors, certain que même un tel homme peut être sûr que les affronts qu'il subit le dispensent de maintes épreuves qu'il aurait dû traverser (à D. ne plaise).

C'est d'ailleurs pour cela que la Guémara (Baba Batra 9a) enseigne au sujet de la Tsédaka (la bienfaisance que l'on accomplit à l'aide d'une aide financière, n.d.t) que celui qui incite les autres à donner a plus de mérite que celui qui donne. Le Yaavets en explique la raison du fait qu'il s'astreint davantage **parce qu'il subit les affronts de ceux qui lui donnent.**

J'ai entendu l'histoire suivante d'un disciple de Rabbi Avraham Kalmanovitch, Roch Yéchiva de la Yéchiva Mir aux Etats-Unis, qui l'entendit de son Rav qui étudia jadis à

Radine dans la Yéchiva du 'Hafets 'Haïm. Le 'Hafets 'Haïm avait coutume d'encourager de nombreuses personnes à compter parmi les "Maziré Chabbat", ceux qui tournent dans les rues le vendredi après-midi afin d'encourager les commerçants juifs à fermer leur magasin suffisamment tôt pour ne pas risquer (à D. ne plaise !) de profaner le Chabbat (cf. ce que le 'Hafets 'Haïm écrit lui-même dans le Michna Broura chap. 256, 2 sur l'immense récompense qui leur revient). Et parfois, le 'Hafets 'Haïm en personne se déplaçait dans ce but en faisant fi de son honneur.

Une fois, il appela Rabbi Avraham pour l'accompagner dans cette sainte tâche à travers les rues de la ville. Ils allèrent tous deux d'une boutique à l'autre en pressant les vendeurs d'achever leur travail rapidement. Soudain, alors qu'ils arrivèrent à proximité de l'un des magasins, le commerçant se mit à crier sur eux, à les humilier et il ne s'apaisa qu'après... les avoir giflés tous les deux ! Le 'Hafets 'Haïm garda le silence et ne réagit pas le moins du monde, ainsi que Rabbi Avraham, et ils poursuivirent leur chemin et la tâche sainte qu'ils s'étaient imposée.

Plusieurs semaines après, un Avrekh vint chez le 'Hafets 'Haïm en pleurant à chaudes larmes : sa femme en train d'accoucher était dans une situation critique qui mettait sa vie en péril. Le 'Hafets 'Haïm lui demanda s'ils veillaient aux trois choses préconisées par nos Sages dont la négligence mettait en danger (cf. Guémara Chabbat 31a) et



celui-ci répondit par l'affirmative. Sur le champ, il envoya chercher Rabbi Avraham à la Yéchiva. Dès qu'il entra chez le 'Hafets 'Haïm, ce dernier lui demanda s'il se souvenait les affronts qu'il avait subis du commerçant et s'il était disposé à en faire présent à une femme qui se trouvait dans les mains de la miséricorde Divine. Seulement quelques instants après qu'il eut accepté, on vint leur annoncer que la mère avait accouché d'un garçon à la joie générale et que tous deux étaient hors de danger. Tous purent alors se rendre à l'évidence que le mérite des affronts avait littéralement sauvé une vie.

« Rabbénou, interrogea alors Rabbi Avraham, j'ai deux questions que je vous demande la permission de poser. »

Dès que la permission fut donnée, il dit au 'Hafets 'Haïm :

« Premièrement, pourquoi le Rav m'a-t-il demandé de faire présent de mes propres

affronts alors que le Rav lui-même a été bafoué par ce misérable ? Et pourquoi le Rav ne donnerait-il pas lui-même ses affronts ? En outre, si telle est la force des affronts, pourquoi devais-je en faire présent et ne pas les conserver pour mon compte ?

- A la première question : pourquoi n'ai-je pas donné le mérite de l'affront que j'ai moi-même subi, je répondrais ainsi : j'ai vois-tu, vieilli et j'ai déjà subi bien des humiliations dans ma vie, si bien que je ne m'émeus plus des affronts. Toi, en revanche tu es jeune et chaque vexation te perce profondément le cœur au point la supporter et d'en avoir des insomnies pendant plusieurs nuits. Ta récompense est donc plus grande que la mienne. Quant à la deuxième, " pourquoi devais-je en faire présent à cette accouchée ", je dirais : quel est le but de cette vertu si ce n'est de s'en servir pour faire du bien à autrui ! »

